

Madame, Monsieur,

Je fais suite à votre mail et vous remercie d'avoir pris le temps de l'écrire.

Je veux être honnête avec vous. Les conditions prévues à l'article 68 de la Constitution pour enclencher une procédure de destitution du Président de la République ne sont pas aujourd'hui réunies. En outre, compte-tenu de la composition actuelle de l'Assemblée Nationale, une telle démarche n'aurait aucune chance d'aboutir.

Écrire cela, c'est vous dire la vérité. Ce n'est en aucun cas donner un blanc-seing au Président de la République.

Votre colère est légitime. Ces dernières semaines, j'ai eu l'occasion, à plusieurs reprises, de rencontrer des personnes participant activement au mouvement des gilets jaunes. Je comprends leur désespoir.

A bien des égards, leurs préoccupations rejoignent mes prises de position à l'Assemblée Nationale :

- J'ai toujours critiqué la hausse des prix des carburants dont seulement 10% des recettes financent des actions du Ministère de l'Écologie.

- J'ai eu l'occasion, au nom de mon groupe parlementaire, de critiquer la privatisation d'Aéroport De Paris (ADFP) pour des raisons liées à notre Souveraineté nationale.

- Je défends inlassablement la commune, espace de la démocratie et des solidarités de proximité, aujourd'hui étouffée par la baisse des dotations financières mais aussi par le poids pris par des intercommunalités beaucoup trop larges. A cet égard, je suis inquiet du nombre de Maires ne souhaitant pas se représenter aux prochaines élections municipales et ai lancé une démarche auprès des 1600 élus municipaux de ma circonscription pour agir contre ce « blues » inquiétant.

Il me semble aussi qu'il faut souligner le mépris du Président Macron envers le monde rural. Trop de ses décisions aboutissent à un affaiblissement de nos campagnes et de ceux qui y vivent.

Les annonces faites ce lundi soir permettront probablement de redonner un peu d'oxygène aux travailleurs les plus modestes. Outre le fait qu'on ignore comment elles seront financées, elles ne permettront pas d'amorcer un changement déterminant et encore moins de réconcilier les Français avec leur Président.

Restant à votre écoute,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

**Jean-Marie SERMIER**

*Député du Jura*

*Vice-Président de la Commission Développement Durable*